

Descriptif type – Contre-cloison à parement simple

- La contre-cloison, ou doublage, sera constituée d'un simple parement de plaques de gypse armé de fibres de cellulose de 10 / 12.5 / 15 / 18 mm d'épaisseur, répondant au classement haute dureté selon la norme NF EN 15283-1 et étant au minima classé A2 (matériau incombustible) selon la norme NF EN 13501-2.
- Les plaques de gypse armé de fibres de cellulose seront à bords droits / bords amincis
- Les joints de plaques seront alors réalisés par joints collés / par la mise en œuvre de bandes + enduit.
- Les éléments d'ossatures seront conformes aux spécifications de la norme NF EN 14195 et aux spécifications complémentaires définies dans la norme NF DTU 25 41 P1-2 : Rails et montants en tôle d'acier galvanisé d'épaisseur 0,50 mm (rails avec protection Z275) et d'épaisseur 0,56 mm (montants avec protection Z 140) de type _____ ou similaire et de 48 / 70 / 90 mm de large. Les montants d'ossatures seront simple / double et montés avec un entre-axe de 0.40 / 0.50 / 0.60 m.
- La mise en œuvre de la contre-cloison en plaques de gypse armé de fibres de cellulose comportera également un isolant interne en _____ de _____ mm d'épaisseur type _____ ou similaire et d'une densité de _____ kg/m³ disposés entre les montants. (facultatif)

FERMACELL France

30 rue de l'industrie - 92563 Rueil Malmaison Cedex

Tél. : 01 47 16 92 90 - Fax : 01 47 16 92 91

Email : info@fermacell.fr

www.fermacell.fr